



**Compte-rendu Conseil municipal du 19 septembre 2022**  
**LE PROCES-VERBAL EST INTEGRALEMENT DISPONIBLE ET CONSULTABLE EN MAIRIE**  
**OU SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.**

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 19 septembre sous la présidence du maire, Richard Ley.

### **1. Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 la dématérialisation des actes devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales. Mais les communes de moins de 3500 habitants sont libres de choisir leur mode de publication.

Le conseil municipal a décidé de maintenir la publication en ligne des PV des conseils municipaux sur le site de la mairie, complétée par un affichage du compte-rendu résumé, totalement propre à Wickerschwihr, pour faciliter l'accès de la population à l'information .

### **2. Actualités du Conseil municipal des jeunes (CMJ)**

Le conseil a pris acte des nombreuses actions du conseil municipal des jeunes qui s'est réuni le 29 août. Le conseil municipal a validé leur proposition de :

- proroger ce 1<sup>er</sup> mandat de 1 an pour cause COVID – les prochaines élections se tiendraient ainsi en 2024
- porter la durée de mandat à 3 ans (au lieu de 2).
- augmenter la tranche d'âge des candidats : 8 à 14 ans (au lieu de 7 à 10 ans)

Le CMJ fait preuve de dynamisme et a un planning chargé pour ce second semestre.

### **3. Urbanisme**

#### **3.1 Etude de sécurité RD 45**

Le conseil a décidé de lancer une étude de sécurité sur la rue du général de Gaulle pour définir des actions simples à mener mais aussi disposer d'éléments pour le projet de passerelle au niveau du pont du canal. Il a validé l'offre de prix de CARDOMAX pour l'étude de sécurité de la RD45 d'un montant de 4158 € TTC

#### **3.2 Projet de lotissements**

- **Extension du réseau ENEDIS et rétrocession pour la « Terre du Muguet » :**

Le service instructeur COLMAR AGGLOMERATION a émis un avis de refus concernant le projet d'aménagement du futur lotissement « Terre du muguet », en particulier relatif à la rétrocession temporaire du chemin que le conseil a validé et à celui du coût de l'extension du réseau d'électricité dont une partie peut être réclamée au lotisseur. Les négociations sont en cours.

- **Le Hamo :**

Monsieur le maire informe le conseil du projet de l'avancement des réflexions relatives au projet de lotissement du Hamo (7 maisons projetées) côté Grendel.

Suite à des observations de la CEA et de la mairie, il a été convenu que ce lotissement ne pouvait se faire qu'avec une circulation en sens unique : entrée par la RD45, avant le rond-point et sortie par la rue de l'étang.

### **4. Bilan vidéoprotection**

4 caméras de vidéoprotection ont été installées au complexe sportif ; on ne relève pratiquement plus d'incivilités ou de délits à cet endroit.

2 enquêtes de gendarmerie ont pu être élucidées grâce à ce dispositif.

Par contre, les jeunes se sont déplacés. Le maire interroge sur une éventuelle extension du système aux entrées et sorties du village ?

## 5. Finances

### • Marché de l'église :

Un avenant n°1 SCHERBERICH d'un montant de 7 662 € TTC pour les encadrements abîmés en grès des fenêtres doit être négocié.

Après validation par le conseil, le montant total du marché se chiffre à présent à 341 851,50€ TTC auxquels il faut rajouter les travaux divers soit un montant total pour les travaux de près de 370 000€

### • Réévaluation des concessions cimetièrè et columbarium

La dernière révision des tarifs de concession cimetièrè remontait à 2005 en ce qui concerne le cimetièrè communal et à 2014 pour le columbarium.

Après avoir pris connaissance des tarifs pratiqués aux alentours, le conseil a voté les nouveaux tarifs à appliquer :

DUREE	Concessions tombes		Colombarium	
	SURFACE	Tarif		
15 ans	2 m²	100 €	Acquisition	1400 €
15 ans	4 m²	200 €	alvéole	
30 ans	2 m²	150 €	Renouvellement	300€
30 ans	4 m²	300 €	30ans	

### • Tarification dépôts sauvages

A Wickerswihr, aucun arrêté et ni délibération n'existaient pour réglementer les délits de dépôts sauvages. Sur recommandation des brigades vertes et après avoir consulté quelques communes ayant légiféré en la matière, le conseil a décidé d'instaurer un tarif forfaitaire pour la prise en charge des dépôts sauvages par le service technique, lorsque le contrevenant est identifié, à savoir :

- un forfait de 100€ pour un volume inférieur à 100 litres de déchets (volume de déchets pouvant être transporté sans l'aide d'un véhicule, à la main),
- un forfait de 250€ pour un volume supérieur à 100 litres de déchets (volume de déchets ne pouvant être transportés qu'à l'aide d'un véhicule),
- un forfait de 200€ + la facturation sur la base d'un décompte des frais réels d'enlèvement et d'élimination des dépôts par le service technique,

### • Point budgétaire :

Pour avoir une idée des possibilités de financement des futurs projets de voirie, le Maire et 1<sup>er</sup>er adjointe ont rencontré l'agent comptable. Compte-tenu des investissements réalisés en ce début de mandat et du manque actuel de capacité d'autofinancement, une pause dans les investissements va devoir s'imposer le temps de reconstituer des réserves. Les projets pourraient éventuellement être rediscutés en 2024.

### • Décision modificative

Les prévisions ayant été faites au plus justes en Budget primitif.

Du côté dépenses, il a fallu tenir compte des avenants pour l'église, des frais d'inauguration, diverses réparations et acquisition pour l'école et le secrétariat, de l'étude de sécurité RD 45.

Du côté recettes, le versement de Taxe foncière va être plus élevé (cf. augmentation du socle de base) et le remboursement de TVA versé dès 2022, le conseil a voté les crédits complémentaires suivant :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	17 197	25 270	8 073
Section d'investissement	31 480	50 253	18 773
<b>Résultats</b>	<b>48 677</b>	<b>75 523</b>	<b>26 846</b>

## 6. Autres points :

Le Projet de fusion des consistoires rénovés Bischwiller (67), Strasbourg (67), et Sainte Marie-aux-Mines (68) a été validé.

Un comité de pilotage pour la démarche « Ville Amie des aînés » a été constitué.

Le maire souhaitant soulager les charges énergétiques, une chasse au gaspi va être menée.

La journée des associations a été bien sympathique même si les villageois ne se sont pas déplacés massivement. Par contre, la journée citoyenne du 24 septembre a eu un bon écho. 2 ateliers ne se feront pas, faute de bras ou de matériels.

Les dates des conseils 2023 ont été fixées et celle de la cérémonie des vœux est en cours d'approbation.

Le maire  
Richard LEY